

**RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC. À LA  
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N<sup>o</sup> 3 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (« LA RÉGIE »)  
RELATIVE À LA CAUSE TARIFAIRE 2005 DE GAZIFÈRE INC.**

Année tarifaire	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2004-2005
Demande tarifaire	R-3446-2000 GI-23, doc.1 p.13	R-3464-2001 GI-15, doc.1, p.37	R-3489-2002 GI-15, doc.2, p.39	R-3514-2003 GI-15, doc.1, p.35	R-3537-2004 GI-15, doc.1, p. 33	Notre proposition
Décision de la Régie	R-3446-2000 D-2001-55 2001 02 19	R-3464-2001 D-2002-45 2002 02 22	R-3489-2002 D-2002-283 2002 12 16	R-3514-2003 D-2003-243 2003 12 19		
Document du suivi (rapport annuel)	R-3514-2003 GI-17, doc.2.1, p.1	R-3514-2003 GI-17, doc.2.1, p.2	R-3514-2003 GI-15, doc.1, p.31	R-3537-2004, GI-19, doc.1.1, p. 1 et 2		
Prévision de m <sup>3</sup> épargnés (dans la demande tarifaire)	972 766	1 242 087	2 135 776	764 475	980 045 *	1 564 172
Prévision de m <sup>3</sup> épargnés (selon la décision de la Régie sur la demande tarifaire)	839 497	930 748	2 135 776	764 475		
m <sup>3</sup> épargnés au 30 septembre, selon le rapport annuel	801 237	489 090	428 898	1 438 773		
Moins: Volumes liés aux programmes municipal et institutionnel	0	0	1 600 000 (1)	0		
% de réalisation au 30 septembre	95,4 %	52,5 %	80,1 %	188,2 %		
Budget prévu dans la demande tarifaire (\$)	184 357	198 740	171 873	146 760	241 361 *	263 083
Budget prévu (selon la décision de la Régie sur la demande tarifaire) (\$)	138 852	132 010	156 873 (2)	106 860		
Budget dépensé au 30 septembre, selon le rapport annuel (\$)	65 834	42 788	43 705	42 066		
% de réalisation au 30 septembre	47,4 %	32,4 %	27,9 %	48,5 %		

\* Des données de Gazifère sont manquantes pour ses prévisions de 2004-2005 quant à certains programmes.

- (1) Tel que mentionné dans la section GI-11, document 2, page 1 de 3, réponse 4, requête 3514-2003, pour fins de calcul du % de réalisation des projections du programme d'efficacité énergétique, Gazifère considère qu'il ne faut pas tenir compte des économies de volumes prévues pour les programmes du secteur municipal et institutionnel offerts en partenariat avec l'Agence de l'efficacité énergétique. Puisqu'elle ne connaît ni le moment où ces programmes seront effectivement réalisés, ni les m<sup>3</sup> qui seront éventuellement économisés. De plus, ces 2 programmes s'adressent à une clientèle bien précise et en tenir compte fausse les résultats quant aux atteintes des projections du plan d'efficacité énergétique. Gazifère atteint donc ses projections pour l'année témoin 2002-2003 à 80,1% pour l'ensemble des programmes et non pas à 20,1% tel que calculé par SE-AQLPA.
- (2) Ce montant ne tient pas compte des coûts prévus de 7 000\$ pour le programme de Design assistance étant donné qu'il n'y a aucune projection volumétrique pour ce programme. Il en est de même pour l'année 2001-2002.